



Allières et Risset

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VARCES ALLIERES ET RISSET

Délibération n° 2015.091

Classification contrôle

légalité : 7.2.6.

Nombre de Membres :

en exercice : 29

présents : 25

votants : 29

L'an DEUX MILLE QUINZE

le : SEPT JUILLET à 20 heures 00

le Conseil Municipal de la commune de VARCES ALLIERES
ET RISSET

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de
ses séances sous la présidence de M. Jean-Luc CORBET, maire,
et suivant convocation qui leur a été adressée le 30 juin 2015

Etaient présents : Jean-Luc CORBET – Jocelyne BEJUY - Olivier DURAND-HARDY - Roger PASCAL - Gérard BOULET – Annie DELASTRE – Christine DAVID - Eric BONNARD – Laurent TRICOLI - Joëlle DEMEMES – Anna FRANCOU – Marie-Laure MARTIN - Philippe BERNADAT – Corine LEMARIEY – Yvan BICAÏS - José SALVADOR – Muriel VALIENTE – Christophe DELACROIX - Brigitte DUMAS - Dominique COSTANZI - Jean-Jacques BELLET – Sandrine MARTIN GRAND – Aude CHASTEL – Jean-Michel LOSA – Véronique HUGONNARD

Absents ayant donné pouvoir :

Martine CAISSO a donné pouvoir à Jocelyne BEJUY

Laurence DI MARIA-TOSCANO a donné pouvoir à Eric BONNARD

Bernard SAPPEY a donné pouvoir à Aude CHASTEL

Bernard BOUSSIN a donné pouvoir à Véronique HUGONNARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L.2121-15 du code général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire.

Eric BONNARD a accepté de remplir cette fonction.

OBJET : TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015

Rapport présenté par Madame Joëlle DEMEMES, conseillère déléguée en charge de l'enfance et de la jeunesse.

Dans le cadre de la révision annuelle des tarifs des accueils collectifs de mineurs, il est proposé une nouvelle grille tarifaire pour l'Accueil de Loisirs Enfance, jointe en annexe.

La révision annuelle des tarifs hors « Coût du repas » a été effectuée lors du Conseil Municipal du 28 avril 2015. L'attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide ayant été notifiée au nouveau prestataire, il est désormais possible de procéder à la révision annuelle des tarifs « Coût du repas ».

Envoyé en préfecture le 21/07/2015

Reçu en préfecture le 21/07/2015

Affiché le

SLO

ID : 038-213805245-20150707-2015091-DE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la proposition telle que présentée.

Vote pour approuver la proposition telle que présentée ci-dessus :

- pour : 22

- contre : 7

Proposition adoptée à la majorité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dit.

Le Maire
Jean-Luc CORBET



Accueil de Loisirs Enfance
Tarification à compter de septembre 2015

La révision annuelle des tarifs hors « Coût du repas » a été effectuée lors du Conseil Municipal du 28 avril 2015. L'attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide ayant été notifiée au nouveau prestataire, il est désormais possible de procéder à la révision annuelle des tarifs « Coût du repas ».

Pour un seul enfant inscrit à l'Accueil de Loisirs Enfance

Tranches tarifaires	vosre QF est > à ... €	Et < ou = À ... €	Coût de l'accueil en 1/2 journée	Coût du repas	Coût de l'accueil méridien et repas panier	Coût total journée avec repas (à titre indicatif)
Varçois						
1	0,00	350,00	2,09 €	1,00 €	0,22 €	5,41 €
2	350,00	600,00	2,90 €	1,38 €	0,31 €	7,49 €
3	600,00	750,00	3,71 €	1,77 €	0,40 €	9,58 €
4	750,00	900,00	4,52 €	2,15 €	0,48 €	11,67 €
5	900,00	1050,00	5,33 €	2,54 €	0,57 €	13,76 €
6	1050,00	1250,00	6,13 €	2,92 €	0,66 €	15,85 €
7	1250,00	1450,00	6,94 €	3,31 €	0,74 €	17,93 €
8	1450,00		7,75 €	3,69 €	0,83 €	20,02 €
Extérieur						
9	0,00	900,00	7,75 €	3,69 €	0,83 €	20,02 €
10	900,00		8,53 €	4,06 €	0,91 €	22,02 €

A partir du 2^e enfant inscrit à l'Accueil de Loisirs Enfance (même 1/2 journée)

Tranches tarifaires	vosre QF est > à ... €	Et < ou = À ... €	Coût de l'accueil en 1/2 journée	Coût du repas	Coût de l'accueil méridien et repas panier	Coût total journée avec repas (à titre indicatif)
1	0,00	350,00	1,88 €	0,90 €	0,20 €	4,86 €
2	350,00	600,00	2,61 €	1,24 €	0,28 €	6,74 €
3	600,00	750,00	3,34 €	1,59 €	0,36 €	8,62 €
4	750,00	900,00	4,07 €	1,94 €	0,44 €	10,50 €
5	900,00	1050,00	4,79 €	2,28 €	0,51 €	12,38 €
6	1050,00	1250,00	5,52 €	2,63 €	0,59 €	14,26 €
7	1250,00	1450,00	6,25 €	2,97 €	0,67 €	16,14 €
8	1450,00		6,98 €	3,32 €	0,75 €	18,02 €

Tarif amende : 15,00 €

Modalités de calcul :

- coût tarif n°8 (tarif de référence)
 - en demi journée = 7,75 €
 - repas = 3,69 €
 - pause méridienne = 0,83 €
- coût tarif n°1 (mini) = 27% du tarif de référence
- coût tarif n°2 à 8 = utilisation d'un pas de 10,43 points
- coût n°9 = tarif de référence
- coût n°10 = majoration de 10 % du tarif de référence
- A partir du 2^e enfant varçois : le tarif de référence est minorée de 10% (hors coût du repas)

